



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 14 mars 2017

Étaient présents :

Mr CLAUDEL Hubert, Maire,
Mme, Mrs VALDENAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,
adjoints, Mme, Mrs ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,
conseillers délégués aux adjoints,
Mme PEREAUX Laurence, Mr TOTTOLI Denis, conseillers municipaux,
Absentes : Mmes GALLET Aurore et HERAULT Charlotte.

Secrétaire de séance : M. GENEY Jean-Michel

Mr le Maire fait part au conseil municipal que depuis le dernier conseil, il n'y a pas eu de naissance, ni de mariage.

Le 24 février 2017, est décédé M. André SAILLEY, il habitait 1, la Roche d'Amont.

Délibération 2- 2017/03/051 : Compte de Gestion 2016 Commune :

Le conseil municipal approuve le compte de gestion Commune 2016 dressé par le comptable, M. DENECHERE Frédéric.

Délibération 2- 2017/03/052: Compte administratif 2016 Commune :

Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Sylviane VALDENAIRE, vote le compte administratif 2016 Commune tel que ci dessous :

En fonctionnement : Dépenses : 253 647.85 € Recettes : 379 933.54 €

Excédent antérieur reporté : + 157 611.30 €

Excédent au 31 décembre 2016 : + 283 896.99 €

En investissement : Dépenses : 446 962.86 € Recettes : 360 467.77 €

Déficit antérieur reporté : - 58 033.97 €

Déficit au 31 décembre 2016 : 144 529.99 €

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses 170 002 € Recettes : 170 002 €

Délibération 2- 2017/03/053 : Affectation du résultat Commune 2016 :

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats ci dessous :

En fonctionnement au R 002 en recettes de fonctionnement : 139 367.93 €

En investissement :

au D 001 en dépenses d'investissement : 144 529.06 €

au R1028 en recettes d'investissement : 144 529.06 €

Délibération 2-2017/03/054 : Adhésion au service d'action sociale du CDG 70 :

Le conseil municipal décide d'adhérer au service d'action sociale du CDG 70 et autorise le Maire à signer la convention.

Délibération 2-2017/03/055 : Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel par le CDG 70 :

Le conseil municipal décide de renouveler la convention de mise à disposition de personnels de remplacement par le CDG 70.

Délibération 2-2017/03/056 : Demande d'aide pour un voyage scolaire :

Le conseil municipal décide le versement d'une aide de 30 € pour les élèves de Haut du Them - Château Lambert qui participeront au voyage en Nouvelle Aquitaine organisé par le Collège des Mille Etangs du 3 au 6 mai 2017.

Délibération 2-2017/03/057 : Aménagement des cimetières de Haut du Them et Château Lambert : Espace commémoratif pour les soldats morts pour la France :

Le conseil municipal décide la restructuration des cimetières de Haut du Them et de Château Lambert et l'aménagement d'un espace commémoratif pour les soldats Morts pour la France.

Délibération 2-2017/03/058 : Aménagement des cimetières de Haut du Them et Château Lambert : Convention de travaux

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de travaux de 4 ans pour la restructuration des cimetières de Haut du Them et de Château Lambert.

Délibération 2-2017/03/059 : Demande de DETR pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux :

Le conseil municipal sollicite une aide au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la mise en accessibilité de la mairie, de la salle du foyer, de l'église et du cimetière de Haut du Them. Le montant estimatif des travaux est de 20 500 €.

Délibération 2-2017/03/060 : Réalisation des passeports et des cartes d'identité dans le cadre de la MSAP de Haut du Them - Château Lambert :

Le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Madame la Préfète en date du 17 février 2017 concernant les nouvelles modalités de recueils de demandes de cartes d'identité et informant les communes qu'à compter du 22 mars prochain seules les communes équipées du dispositif de recueil (DR) des demandes de la carte nationale d'identité pourront continuer à traiter les demandes.

Après étude des cartes d'identité réalisées dans les communes avoisinantes et celles de notre commune et **afin de garder ce service de proximité** qui permettra, avec son ouverture le samedi matin, aux personnes actives de venir faire leurs cartes d'identité et passeports, compte tenu également de **l'éloignement de la commune de Lure** et vu que les dossiers seront préparés en amont par la MSAP, le conseil municipal demande à Madame la Préfète la possibilité de réalisation des cartes d'identité et passeports à la Mairie de Haut du Them - Château Lambert et sollicite l'installation de l'équipement nécessaire pour la réalisation de ce service dans le cadre de la MSAP de Haut du Them - Château Lambert.

Délibération 2-2017/03/061 : Loi ALUR : Transfert de la compétence urbanisme :

Le Maire fait part au conseil municipal que la loi 132-II de la loi ALUR rend obligatoire le transfert de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de la carte communale aux communautés de communes et communautés d'agglomération dans un délai de 3 ans après la publication de la loi soit jusqu'au 27 mars 2017 sauf opposition d'au moins un quart des communes membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas transférer la compétence urbanisme à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon.

Délibération 2-2017/03/062 : Avenir pour l'hôpital de Remiremont :

Le conseil municipal prend un délibération de soutien pour l'avenir de l'hôpital de Remiremont et du maintien de ses services.

Délibération 2-2017/03/063 : Voeu de soutien à l'AMF :

Le conseil municipal prend une délibération de soutien pour l'Association des Maires de France et des engagements demandés aux candidats à l'élection présidentielle

Questions diverses :

CCHVO : Compte rendu du Conseil Communautaire qui a eu lieu le 10 mars 2017

Vu pour être affiché le 21 mars 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 21 mars 2017

Le Maire, Hubert Claudel



